terra nova
ESSONNE

Parisiens, Franciliens,

demain tous Métropolitains

Baptiste Fournier
Maxime VIALA, Président de Terra Nova Essonne
Vincent Hulin, Marie-Pierre Digard, Francis Lara,
Jérôme Brézillon, Pierre Manil

Les pôles urbains dans lesquels nous vivrons demain seront radicalement différents de ceux que nous connaissons. En janvier dernier, nous vous proposions une note : « L'intercommunalité, une nouvelle donne à mettre en mouvement ». Aujourd'hui, c'est l'annonce d'une réforme d'ampleur de l'organisation institutionnelle de l'Île-de-France qui motive notre prise de position.

À plus d'un titre, la situation institutionnelle de la région parisienne, bassin de vie hors-norme, est aujourd'hui illisible. L'inertie en la matière n'est souhaitable ni pour notre territoire, ni pour notre nation.

Dès lors, il nous semble indispensable de repenser notre système démocratique, de renforcer la solidarité territoriale et d'améliorer les mobilités… il s'agit pour nous de faire vivre le débat, loin des concepts abscons de « définition du juste périmètre » ou « de bonne gouvernance », en identifiant des propositions claires, simples et réalistes.

Par qui et à quel niveau se prennent les décisions ? Comment répartit-on la richesse produite ? Comment freine-t-on la gentrification si néfaste aux plus fragiles ? Ces questions doivent être au cœur du débat.

Faisant suite aux échecs répétés des responsables politiques franciliens à s'accorder, lors des précédents débats sur les lois Maptam et NOTRe, afin de donner un cadre audacieux et clair à la région capitale, le Président de la République a annoncé son intention de proposer une prochaine réforme des institutions d'Île-de-France.

La conférence territoriale, préalable au dépôt d'un projet de loi au premier semestre 2018, vise à en constituer une première pierre. Les défis à relever sont majeurs.

1. *Un système vraiment démocratique ?*

La souveraineté populaire et représentative est aujourd'hui en grande partie dévoyée à l'échelle intercommunale. Le scrutin indirect appliqué à l'élection intercommunale n'est plus cohérent au regard de la concentration des compétences et de l'importance accrue des budgets et des ressources humaines qui vont avec. La révolution silencieuse aujourd'hui à l'œuvre est celle de la réduction du rôle et de la place de nos communes au profit des intercommunalités. Si nos villes constituent un repère dans l'imaginaire collectif, un lien essentiel de proximité avec la chose publique, elles sont de moins en moins au cœur des transformations de nos territoires.

Cet état de fait appelle à une nouvelle donne démocratique. L'actuel mode de scrutin fixe un cadre qui limite toute forme de projet politique territorial d'ensemble. En bref, les citoyens élisent leurs maires, qui décident ensuite lequel d'entre eux présidera l'intercommunalité. « L'heureux élu » président sera ensuite contraint de « respecter » la légitimité des maires, à la fois ses électeurs de fait et ses vice-présidents.

L'adoption du scrutin universel direct au niveau intercommunal dès les prochaines élections locales est une condition sine qua non pour lui conférer une légitimité démocratique à la hauteur de ses compétences réelles et permettre une réappropriation citoyenne

des enjeux territoriaux. Celles et ceux qui détiennent ce pouvoir grandissant doivent être responsables directement devant l'ensemble des citoyens.

Au-delà du déficit démocratique, se pose la question de la lisibilité des enjeux politiques et administratifs liée à la superposition des différents échelons qui composent le tristement célèbre mille-feuille territorial. Pour y remédier, la responsabilité politique doit être clairement établie, les lieux de décision nettement définis afin d'éviter toute dilution de la décision publique et ainsi de recréer davantage de légitimité populaire. C'est une autre condition de la réappropriation citoyenne et donc du bon fonctionnement de notre démocratie.

2. *Une région qui doit devenir capitale*

Plus de 12 millions d'habitants (19% de la population nationale), 649 milliards de PIB (un tiers du PIB national), 660 000 étudiants, deux aéroports internationaux, la plus grande gare d'Europe, un dynamisme culturel de premier plan, le principal quartier d'affaires du pays, la quasi-totalité des administrations centrales, des écosystèmes internationaux tels que le Plateau de Saclay, la ville la plus visitée du monde... Ces quelques données prouvent, s'il en était encore besoin, que notre réflexion doit désormais se mener à une nouvelle échelle, celle d'une métropole au périmètre élargi et aux pouvoirs renforcés.

La barrière physique et psychique que constitue encore le périphérique parisien, semblant ignorer les flux et interdépendances qui font l'agglomération parisienne, doit être brisée. À la traditionnelle opposition intra/extra-muros doit se substituer une vision inclusive prenant en compte les usages et les flux, bien plus que le seul lieu d'habitation. Plus largement, le rassemblement des femmes et des hommes à travers l'identification à un territoire est un processus complexe et déterminant pour créer du commun. Ainsi, opposer le rural ou le péri-urbain à l'urbain serait une erreur historique et politique.

De ce fait, nous tenons à affirmer qu'avant d'envisager d'associer Le Havre et/ou Orléans, aucun territoire francilien ne doit être laissé à la marge des futures institutions et la solidarité doit être un des marqueurs de l'identité francilienne.

Pour ce faire, et poursuivre une démarche de simplification et d'efficacité démocratique, nous proposons que le périmètre de la Métropole vienne supplanter celui de la Région en lui confiant l'ensemble des outils stratégiques nécessaires à un pilotage politique ambitieux (aéroports, gares, réseaux ferrés, autoroutes, fibre, politiques d'aide à l'emploi…). Les mouvements sont perpétuels, la nécessaire articulation incessante. Les lieux de vie et de travail, de consommation et de production, de créativité et de loisirs n'ont pas vocation à être concentrés. En tant que citoyens métropolitains, nous devrions pouvoir nous prononcer directement au-delà des sujets strictement communaux. La question des mobilités dans Paris, par exemple, concerne tous les franciliens et pas seulement les résidents parisiens. On ne peut ignorer le processus qui pousse un certain nombre de citoyens à s'éloigner du cœur de la Métropole, avec ce que cela implique en matière de temps de transport et d'impact sur la vie privée.

En cohérence, le maintien des huit départements n'apparaît plus pertinent au regard des bassins de vie et de la montée en importance des intercommunalités. Pour ce faire, il faut donc envisager une reprise en main par l'État du RSA, au nom de la solidarité nationale, ainsi que la répartition de la plupart des compétences départementales aux agglomérations franciliennes qui ont atteint aujourd'hui une taille critique suffisante pour conduire nombre de politiques publiques.

3. *Pour une métropole solidaire*

En Région Parisienne, la pauvreté passe du simple au triple d'un département à un autre. Des îlots d'hyper-richesse sont frontaliers de territoires parmi les plus pauvres du pays. C'est inacceptable et contre-productif. La gentrification à l'œuvre doit être combattue globalement.

Il s'agit notamment de répartir plus équitablement la manne financière du centre de Paris et de la Défense tout en limitant les concurrences inter-territoriales. **Cela suppose le renforcement des dispositifs de péréquation à l'échelle métropolitaine, pour des raisons morales mais aussi pour juguler les externalités indésirables de ces concentrations de richesse : spéculation, séparation entre bassins de vie et bassins d'emploi, tensions sociales, temps de transports.** Les pôles aux identités fortes et au développement important ne peuvent plus se satisfaire d'eux-mêmes, et ne sont autonomes qu'en apparence, ne serait-ce que parce qu'ils dépendent totalement de salariés résidant dans d'autres territoires. L'exemple du basculement d'une partie de la City londonienne au sein de la Défense, du transfert de l'autorité bancaire européenne à la Défense ou Opéra, en constitue une juste illustration.

C'est la logique du polycentrisme qui doit l'emporter, tout en s'appuyant sur une réflexion englobante, nécessairement métropolitaine.

Enfin, le plan environnemental doit être pensé au niveau le plus large, les contraintes de mobilité des Franciliens étant devenues intolérables, tout comme la mauvaise qualité de l'air. Une métropole francilienne polycentrique, c'est une région plus harmonieuse où les déplacements se font dans des espaces rapprochés et interconnectés aux grands pôles de demain. Le sujet des transports au sein de la Grande Couronne est à ce titre déterminant avec, pour ligne de mire, une meilleure interpénétration des zones d'attractivité économique et de vie.

C'est par un projet politique d'ampleur et une réflexion à l'échelle métropolitaine que les inégalités sociales, économiques et environnementales entre les territoires pourront être combattues, que les mobilités entre lieu de travail et cadre de vie seront fluidifiées et que les équilibres entre ruralité, péri-urbanité et urbanité seront favorisés.

terra nova
ESSONNE

Il s'agit de faire vivre le débat, de proposer des grilles de lecture, de saisir les lames de fond en mouvement, de penser les évolutions du monde d'aujourd'hui et d'en tirer toutes les conséquences pour édifier celui de demain.
Nous avons des sensibilités multiples et la volonté de créer passerelles et espaces communs pour apporter notre modeste contribution face aux enjeux du 21ème siècle naissant.

http://terranova91.fr

terranova_91